

Communiqué de presse FSU
Paris, le 13 décembre 2005

Après avoir refusé d'apporter au niveau budgétaire des réponses qui permettraient une lutte efficace contre l'échec scolaire, après avoir annoncé l'abaissement de l'âge d'accès à l'apprentissage, le Ministre de l'Education vient de rendre publique une série de propositions de nature très diverses sur l'éducation prioritaire qui manifestent un renoncement à assurer la réussite de tous.

Si la relance d'une vraie politique de l'éducation prioritaire est une nécessité souvent réaffirmée par la FSU, il est inadmissible que ces propositions précipitées n'aient fait l'objet d'aucune concertation préalable.

Les mesures annoncées vont conduire, en l'absence de moyens nouveaux, à des redéploiements et à un rétrécissement sensible de la carte des ZEP : de nombreuses écoles et collèges sortis de cette carte risquent de se retrouver confrontés à des difficultés accrues.

La seconde caractéristique est la quasi absence de mesures concernant l'école primaire, mis à part la réaffirmation de l'abandon d'une méthode globale que pratiquement plus personne n'utilise ; rien pour traiter de façon nouvelle au sein de la classe les difficultés que rencontrent les élèves dans le premier comme dans le second degré.

Une troisième caractéristique est l'absence de toute mesure permettant d'améliorer les conditions de travail et d'enseignement et d'assurer véritablement la stabilité des équipes.

Une autre caractéristique est la multiplication des mesures dérogatoires tant pour les personnels que pour les établissements dont nombre d'entre elles sont loin d'avoir montré jusqu'à présent leur efficacité. Pour les élèves l'individualisation du parcours autour notamment de la notion de socle commun et la mise en avant du « mérite » risquent d'avoir pour principal effet l'accentuation du tri social et des évictions précoces du collège.

Derrière un affichage d'intentions sans moyens nouveaux (formation des enseignants par exemple), la « relance » annoncée risque de se concrétiser rapidement par une remise en cause de l'existant, une aggravation des conditions de scolarisation d'une partie des élèves, une école à plusieurs vitesses, une moindre ambition de réussite pour tous les jeunes.